

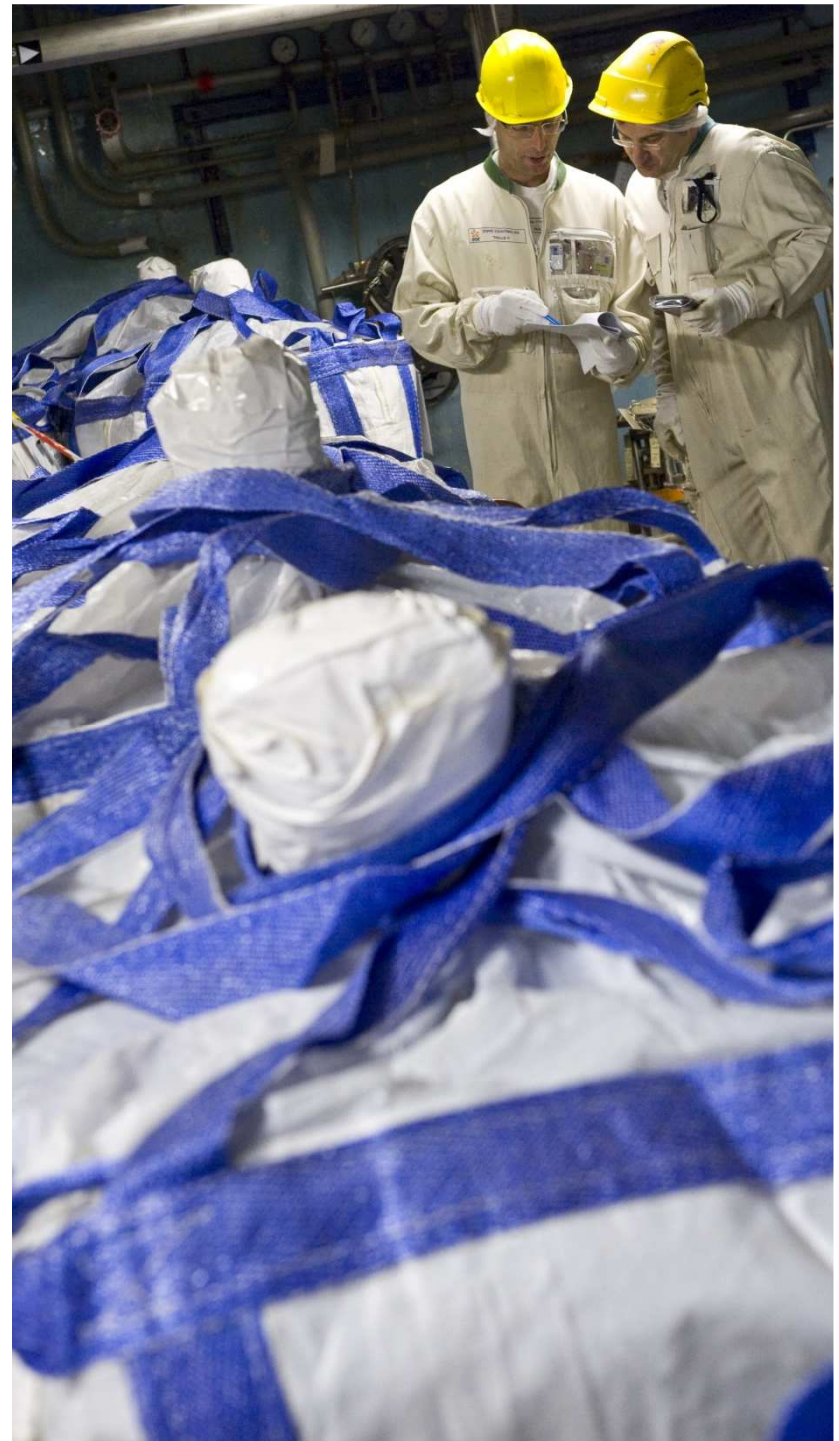


# FINANCEMENT DES COÛTS DE LA GESTION DES DÉCHETS – PROVISIONS ET GARANTIES FINANCIÈRES

EDF

11 septembre 2019 – Débat Public PNGMDR (Paris)

Ce document est la propriété d'EDF. Toute diffusion externe du présent document ou des informations qu'il contient est interdite.



# LES COÛTS FUTURS RELATIFS À LA GESTION DES DÉCHETS RADIOACTIFS SONT DÉJÀ PROVISIONNÉS



Colis de déchets existants

Colis de déchets à produire  
- à partir de la déconstruction  
- à partir du retraitement du combustible utilisé

Tous les coûts liés à la gestion des déchets produits ou à produire à partir des équipements, matériels ou combustibles irradiés à date, sont d'ores et déjà provisionnés dans les comptes d'EDF.

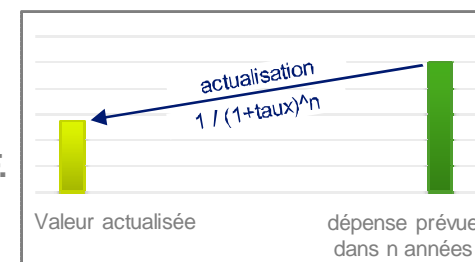
Ces provisions sont sécurisées par des actifs dédiés légalement séparés du bilan, et contrôlées par une autorité indépendante.

- Les volumes de déchets sont revus périodiquement en cohérence avec les données déclarées dans le cadre de l'Inventaire National des déchets de l'Andra.
- Au 31/12/18, les provisions d'EDF relatifs à la gestion des déchets radioactifs correspondaient à un montant total en coûts bruts de 32,1 milliards d'euros\*.

\*Source : comptes consolidés publiés par EDF

# ETABLISSEMENT DES PROVISIONS

- Pour chaque catégorie de déchets, EDF estime les charges futures de gestion et leurs dates prévisionnelles de paiement à partir des données opposables disponibles (chroniques, chiffrages, arrêtés, contrats) de façon à obtenir un échéancier prévisionnel de dépenses futures à provisionner.
- L'application d'un taux d'actualisation à cet échéancier permet de calculer la valeur aujourd'hui, dite valeur actualisée, de chacune des dépenses futures\*. La somme des valeurs actualisées de toutes les dépenses de l'échéancier constitue la provision d'EDF.



- Le montant de la provision évolue mécaniquement chaque année suivant trois effets :

- Reprises sur provision des dépenses réalisées dans l'année.
- Augmentation de l'inventaire « engagé » de déchets correspondant aux équipements/matériels/combustibles introduits pour la première fois dans le cœur des réacteurs.
- Diminution de l'exposant d'actualisation d'une unité chaque année du fait du rapprochement temporel des dépenses.

➡ Effet baissier

➡ Effet haussier

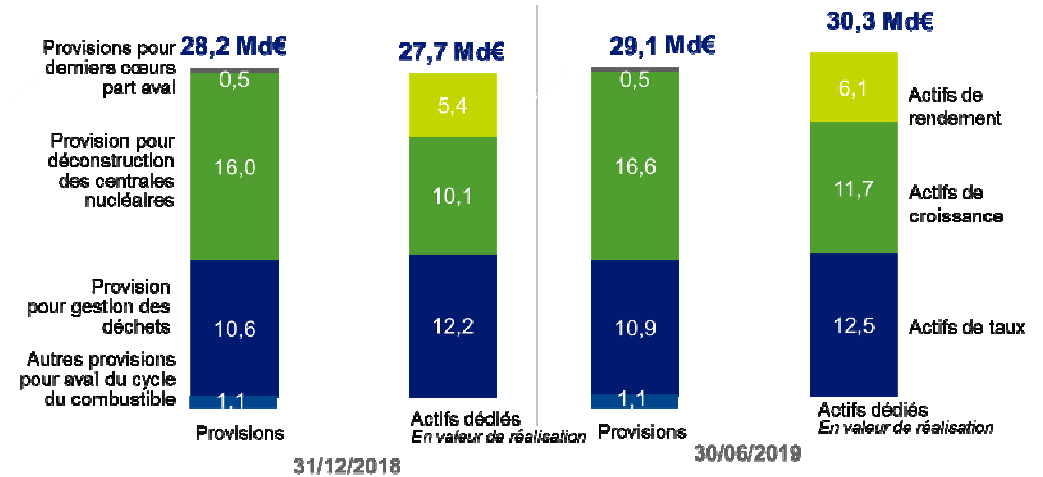
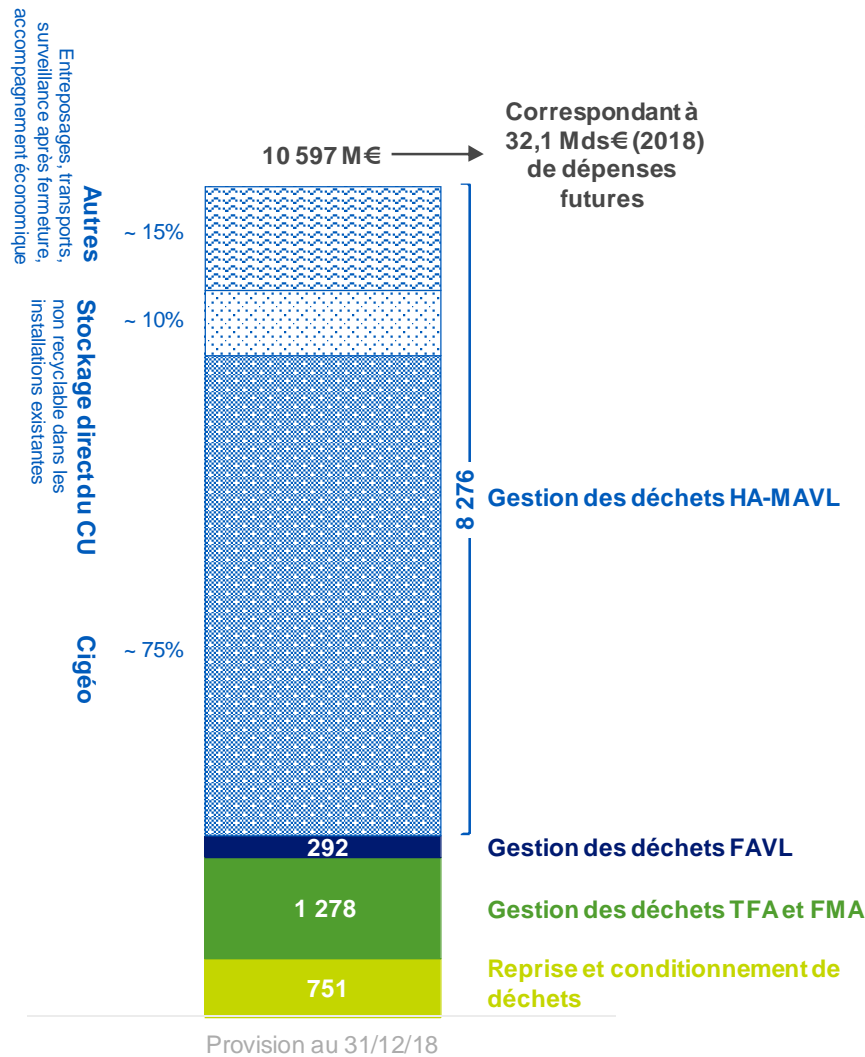
➡ Effet haussier

- Le montant de la provision évolue également en fonction de faits générateurs circonstanciels :

- variations de devis, de planning, de taux d'actualisation.

➡ Effet à estimer au cas par cas

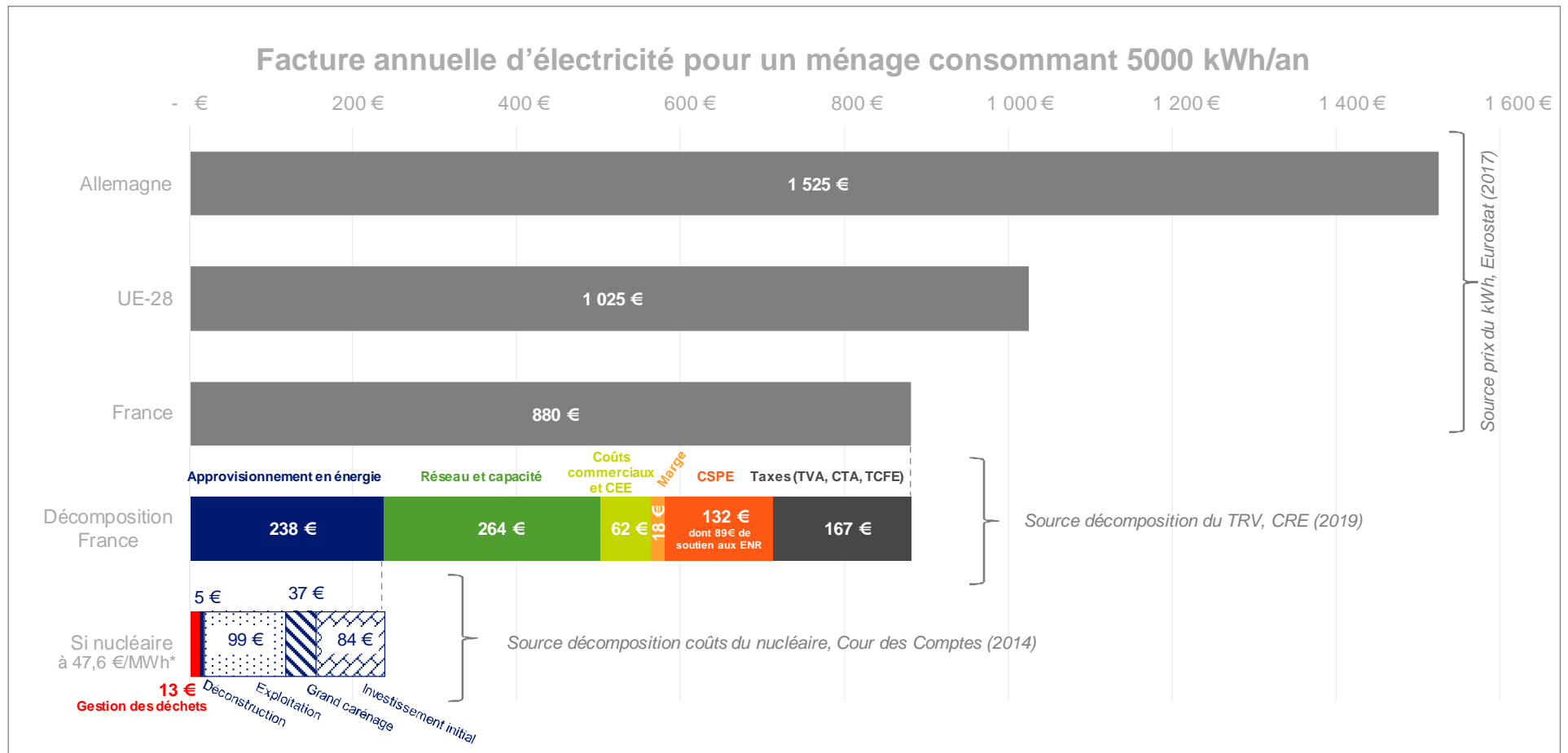
# PROVISIONS EDF POUR GESTION DES DÉCHETS ET COUVERTURE PAR LES ACTIFS DÉDIÉS (31/12/2018)



- Les provisions pour la gestion des déchets sont couvertes et sécurisées par des Actifs Dédiés, au même titre que la déconstruction des centrales.
  - La gestion de ces actifs dédiés est encadrée par la réglementation (critères de liquidité, de diversification, de sécurité...).
  - L'objectif légal de taux de couverture des provisions de gestion des déchets de 100% est respecté. Le taux de couverture peut fluctuer en fonction des marchés : 98,3% au 31/12/18, 103,9% au 30/06/19.
  - Le rendement des Actifs dédiés a été de +6,1% en moyenne par an entre 2004 et le 30/06/2019, sensiblement supérieur au taux d'actualisation (3,9% à fin 2018 et 3,8% au 30/06/2019).



# MISE EN PERSPECTIVE DES COÛTS DE GESTION DES DÉCHETS PAR RAPPORT AU PRIX DU KWH



\* Le coût d'approvisionnement en énergie résultant des données Eurostat et CRE est de 47,6 €/MWh. Ce coût est compris dans la fourchette formée par le coût cash du nucléaire existant estimé par EDF (32-33 €/MWh) et le coût complet estimé par la Cour des Comptes en 2014 (59,8 €/MWh). L'ARENH est actuellement à 42 €/MWh.